

Mise en ligne : 22 avril 2015.
Dernière modification : 23 avril 2023.
www.entreprises-coloniales.fr

INSTITUT DE PUÉRICULTURE, SAÏGON (département de la Polyclinique du Marché, établissement municipal)

www.entreprises-coloniales.fr/inde-indochine/Polyclinique_du_Marche.pdf

Ouverture en 1927.

Indochine
(*La Dépêche coloniale*, 23 mars 1927)

Création d'un institut de puériculture. — Il est créé en Cochinchine un institut de puériculture comprenant, d'une part, des locaux affectés à la consultation des nourrissons et, d'autre part, une pouponnière destinée à recevoir les tout jeunes enfants allaités, suivant le cas, par leurs mères accueillies avec eux, ou par des nourrices attachées à l'établissement.

L'Institut a également pour objet l'instruction des sages-femmes ou élèves sages-femmes et même des dames ou jeunes filles européennes ou indigènes désireuses d'acquérir et de propager des notions de puériculture.

Cet établissement est placé sous le contrôle technique du directeur local de la santé en Cochinchine.

Discours de M. le Dr Coulogner,
à la distribution des prix aux élèves du
Collège des jeunes filles indigènes de Saïgon
(*L'Écho annamite*, 15 juillet 1927)

Mesdemoiselles,

[...] Les plus grandes d'entre vous ont suivi avec plaisir les conférences de puériculture faites dans votre établissement par le Dr Bourgin tout particulièrement spécialisé dans cette partie. Cette branche de la médecine est d'un intérêt primordial pour l'avenir de votre pays et j'appelle aujourd'hui toute votre attention sur ce sujet, la mortalité infantile étant vraiment exagérée dans nos possessions d'Extrême-Orient.

[Vertus du nouvel Institut de puériculture]

Et pourtant, les mères annamites mettent en pratique le moyen universellement reconnu comme le plus décisif de préserver et de conserver les bébés, en leur assurant les bienfaits de l'allaitement maternel. Mais que de fautes commises par les mères qui ont besoin d'être guidées et c'est justement à la consultation des nourrissons, dont le succès s'affirme tous les jours bien que les portes en soient ouvertes depuis quatre mois à peine, qu'elles recevront des conseils salutaires pour la sauvegarde de leurs nourrissons. Cette sauvegarde par un allaitement maternel bien compris est encore accrue si, avant la naissance de l'enfant, la future maman est surveillée, dirigée,

conseillée ; aussi la consultation des nourrissons doit elle se doubler à une consultation maternelle appelée communément prénatale. D'ailleurs, la puériculture n'est elle pas l'ensemble des moyens propres à assurer la naissance et le développement d'enfants sains et bien vigoureux ? Si l'allaitement maternel est impossible, chose rare heureusement, il faut recourir à l'allaitement artificiel. Mais c'est dans ces cas surtout qu'il est indispensable d'être guidée car une faute commise peut conduire à un désastre. [...]

Je ne résumerai pas, même succinctement, les sujets traités par votre conférencier : anatomie et physiologie spéciales du nourrisson, allaitement maternel, artificiel ou mixte, sevrage, soins, propreté méticuleuse, promenade, habillement des jeunes enfants, etc.

Vous avez été pour lui des auditrices modèles et j'espère que, plus tard, il lui sera possible de vous intéresser encore davantage en vous donnant des notions pratiques à l'Institut de puériculture, tant à la pouponnière qu'à la consultation des nourrissons. [...]

Pour les petits Cochinchinois en danger de mort
L'Institut de puériculture
(*Les Annales coloniales*, 9 juillet 1928)

Les mères annamites abandonnent rarement leurs enfants. Cependant cela arrive. Quant le *nho* est pris de coliques par exemple. Le ventre de l'enfant est, en quelque sorte, le temple des terribles démons. Et dame, il vaut mieux voir le diable ailleurs que chez soi. On se débarrasse donc du *nho*.

Cela vaut mieux que de lui ouvrir le ventre ou de lui couper les quatre membres pour permettre au mauvais esprit de sortir.

L'Institut de puériculture de Saïgon recueille combien de ces petits jaunes ! On les soigne. On les élève. On les éduque. Les mamans aussi quelquefois. Mais le vrai but de l'Institut est plutôt l'enseignement et la prophylaxie.

Des consultations gratuites sont données aux mères. Des médicaments sont distribués.

Des conférences ont lieu tous les jeudis. Un jeudi, en français, pour les mamans européennes. Un jeudi en annamite, pour les mamans annamites. Les jeunes mères y viennent nombreuses.

Moins, évidemment, les annamites que les européennes. Mais de plus en plus, l'Institut de puériculture étend son action bienfaisante parmi la population indigène de Cochinchine.

C'est un exemple de beauté, de bonté et de sagesse.

Sous les auspices de la Société des études indochinoises
Une série de conférences sur l'enfant annamite
(*L'Écho annamite*, 7 novembre 1928)

Sur l'initiative du directeur de l'Institut de puériculture de Saïgon, une série de conférences sur l'Enfant annamite est organisée par la section cochinchinoise de la Société des études indochinoises. Cette série sera inaugurée demain, à 21 heures précises, par une causerie sur la vaccination antituberculeuse de l'enfant, faite par le docteur Boez, agrégé de médecine, professeur à la Faculté de médecine de Strasbourg, directeur de l'Institut Pasteur de Saïgon. On se réunira à l'Institut de puériculture de notre ville, 57, rue Chasseloup-Laubat, au parc Maurice-Long.

D'autres conférences suivront, tout aussi intéressantes et faites par des personnalités honorablement connues et réputées pour leur talent dans la matière. Citons, pour piquer la curiosité du lecteur et l'inciter à y assister : l'orientation professionnelle de l'enfant, par M. Venet, proviseur du Lycée Chasseloup-Laubat ; l'enfant dans le droit annamite, par M. Dùong tan Tai, *tri huyên* au gouvernement local ; l'enfant dans la littérature annamite, par M^{me} Mignon, professeur au collège des jeunes filles françaises de Saïgon.

Nous allions oublier le bouquet ! On le devra à notre excellent confrère et sympathique ami Diêp van Ky, directeur du *Dong Phap Thoi Bao*, dont chacun se plaît à louer la haute compétence dans le domaine de notre vieille littérature nationale. M. Ky contribuera, brillamment sans nul doute, à l'œuvre éminemment instructive des personnes distinguées susnommées, par des causeries sur les berceuses et les chansons enfantines de l'ancien Annam. avec concours de chanteuses tonkinoises, — les fameuses *Nha tro*, ou *a-dào*, dont tous nos compatriotes du Sud ont entendu parler et que peu d'entre eux ont eu le plaisir d'entendre chanter.

L'audition de ces gentes demoiselles constituera, à coup sûr, le clou de l'affaire. Ce sera fort original. Nous avons eu déjà, à Saïgon, des conférences-cinéma. Remercions M. Diêp van Ky d'avoir eu l'heureuse inspiration d'innover des conférences-chants.

La conférence du docteur Boez sur la tuberculose infantile
(*L'Écho annamite*, 9 novembre 1928)

La série de conférences sur l'enfant annamite, organisée sous les auspices de la Société des études indochinoises, était inaugurée, hier soir, à 21 heures précises, par la causerie du docteur Boez, agrégé de médecine, professeur à la faculté de médecine de Strasbourg, directeur de l'Institut Pasteur de Saïgon. Elle avait lieu dans une salle de l'Institut de puériculture, 57, rue Chasseloup-Laubat, devant un auditoire très nombreux, où nous avons remarqué M. le gouverneur de la Cochinchine Blanchard de la Brosse ; M. Renault, administrateur des S. C., chef de la province de Giadinh ; M. de Saint Michel Dunezat, procureur général intérimaire près la Cour d'appel de Saïgon ; MM. les docteurs Thinh et Don, etc. Des pupilles du Foyer de la jeune fille de Cau Ong Lanh et des élèves-infirmiers de Cholon y assistaient également.

À 21 heures, le docteur Boez monta sur l'estrade dressée à cet effet et remercia. en termes éloquents, le chef d'administration locale et les personnalités qui, par leur présence, avaient répondu à son appel. Puis, il fit un exposé simple et clair sur l'origine de la tuberculose pulmonaire, dont il donna la définition exacte. « Ce n'est pas un péril négligeable, dit-il. Le mal s'attaque aux nourrissons comme aux adultes. »

Cette maladie est due à des végétaux microscopiques, qu'on peut cultiver, soit sur des pommes de terre, soit dans de l'eau bouillie à laquelle on a ajouté un peu de glycérine. Ces végétaux prennent le nom de bacilles. Ils ont comme une sorte de cuirasse en cuir ciré qui les protège contre l'insolation momentanée. Ils ne peuvent être détruits que par une insolation prolongée ou par un poison extrêmement violent.

Suit une longue et intéressante explication sur le vaccin antituberculeux. L'eau bouillie et glycérineuse dans laquelle on cultive les bacilles est devenue ce qu'on appelle la tuberculine. On s'en sert pour étudier le degré de gravité du mal chez les tuberculeux. On en met une goutte sur une plaie du sujet. Si la plaie en devient rougeâtre, le patient est atteint gravement. Dans le cas contraire, il l'est légèrement.

La tuberculose n'est pas héréditaire. En observant un nouveau-né, on constate que l'action tuberculeuse est négative. Ce n'est qu'en vivant dans des milieux contaminés que l'enfant contracte plus ou moins la maladie. La mère tuberculeuse peut la lui transmettre.

Comme tous les vaccins, celui des docteurs Calmette et Guérin consiste à annihiler une infection ancienne par une infection nouvelle et anodine. Grâce au vaccin B. C. G., on arrive à sauver des milliers d'enfants. Dans toutes les parties du monde, les Instituts Pasteur distribuent des quantités considérables de ce vaccin aux nourrissons. À Saïgon, on en distribue 1.700 doses par semaine.

Le conférencier explique ensuite comment il faut vacciner l'enfant et les conditions à remplir pour en obtenir les meilleurs résultats. « Le vaccin, dit-il, doit être administré le plus tôt possible, en général dans les dix jours après la naissance, car, pour pénétrer dans l'organisme, il traverse les membranes intestinales, qui ne sont plus perméables dix jours après la naissance » Le docteur ajoute qu'il vaut mieux isoler l'enfant pendant un mois avant de le remettre à sa mère.

Il profite de l'occasion pour donner quelques notions préliminaires sur la façon d'élever l'enfant et énumérer les soins à lui donner pour lui éviter la terrible maladie.

Le docteur Boez termine en demandant à ses auditeurs de l'aider dans sa propagande pour le vaccin B. C. G. en répétant ses paroles aux absents.

Des applaudissements nourris claquèrent dans la salle. Le gouverneur de la Cochinchine salua et remercia M. le docteur Boez de sa causerie, sur la haute portée de laquelle nous n'avons pas besoin d'insister.

En marge des fêtes de l'Armistice à Saïgon
Nouveaux décorés
(*L'Écho annamite*, 13 novembre 1928)

Une prise d'armes a eu lieu à Saïgon, le 11 novembre, à l'occasion des fêtes du 10^e anniversaire de l'Armistice, pour la remise de décorations aux personnes dont nous publions les noms ci-dessous :

Chevaliers de la Légion d'honneur
M. Bourgin Pierre, médecin lieutenant de réserve ;

Une enquête
L'Institut de puériculture de Cochinchine
Les graves révélations du docteur Trân van Dôn au conseil colonial
par A. B. BERNARDONI
(*L'Écho annamite*, 4 décembre 1928)

On a le discours du docteur Trân van Dôn, reproduit dans notre compte rendu de la séance plénière du conseil colonial de Cochinchine du 12 novembre 1928. Nous ne nous en sommes pas tenu à ce seul discours, et nous avons ouvert une enquête. aux fins de faire connaître à nos lecteurs la vérité dans ses moindres détails sur une affaire qui intéresse au plus haut point la population annamite.

Nous sommes donc allé, tout d'abord chez le docteur Dôn lui-même. Il nous a reçu avec courtoisie, et voici la quintessence de la déclaration qu'il nous a faite : « J'ai interpellé au sujet de l'Institut de puériculture. Si mes paroles avaient dépassé ma pensée, je le regretterais sincèrement. Il est si difficile à un étranger de manier la langue française ! Vous avez des personnes qualifiées qui pourraient vous renseigner mieux que moi, croyez le. Je suis un confrère du docteur Bourgin. Je ne peux, par conséquent, dire rien de plus que ce que j'ai dit au Colonial. »

Nous admirons la réserve du docteur Trân van Dôn, mais, poussé par notre indiscretion professionnelle, nous ne pouvions borner à son interview notre enquête. Nous prîmes congé de lui, avec d'autant plus d'empressement que nous étions cause de ce qu'un grand nombre de malades attendaient, avec impatience, la fin de notre entretien pour le consulter.

Nous nous rendîmes, tout droit à l'Institut de puériculture, où nous pensions trouver son directeur, le docteur Bourgin.

Arrivé à destination, et bien que n'écoutant pas aux portes, malgré notre indiscretion professionnelle, nous entendîmes un bruit de voix en contournant l'angle d'un bâtiment, et ces mots, distinctement : « Attention ! On a interpellé au conseil colonial sur l'Institut de puériculture ! »

Nous tombâmes comme une bombe au milieu de ce conciliabule. M. X. en resta pétrifié ! Nous nous adressâmes, au nom de l'*Écho annamite*, au docteur Bourgin, qui nous remercia d'avoir inséré dans notre journal un compte-rendu de la conférence sur la puériculture donnée récemment par le docteur Boez.

Appelé un instant dans le cabinet de consultation, nous eûmes le temps de reprocher à M. X. de nous avoir devancé et d'avoir prévenu le docteur Bourgin de notre visite, connaissant pertinemment son but. Le docteur Bourgin survenant, M. X. nous quitta illico, prétextant une affaire urgente.

Rendons hommage à M. le docteur Bourgin pour l'amabilité qu'il mit à nous recevoir. Avec empressement, il se mit à notre entière disposition. Nous nous enfermâmes dans son cabinet de consultation, et nous allions commencer notre entrevue lorsqu'il nous demanda ce que nous voulions savoir.

— M. le médecin-chef, combien de consultations par jour à l'institut, s'il vous plaît ?

Notre interlocuteur répondit sans hésiter :

— Plus de cent, Monsieur. Au 31 octobre 1928, on y avait examiné 33.000 enfants malades.

— Combien de places disposez-vous pour vos petits clients ? Combien comptez vous d'enfants hospitalisés au jour le jour ?

— J'ai 36 lits à la disposition des malades, et le nombre journalier d'admissions varie de 45, chiffre minimum au cours des six mois écoulés, à 70, chiffre maximum.

— Combien d'heures par jour travaillez-vous, M. le docteur ? Excusez-nous d'être indiscret.

— Nous n'avons rien à cacher ici. Nos portes sont largement ouvertes. Tous peuvent voir ce qui se passe chez nous. Permettez moi de vous faire remarquer que ce ne peut être qu'une question de personne qui a poussé le docteur Dôn à intervenir. Autrement, je n'y comprends rien. Tout allant à souhait ici. M. Dôn désire peut-être ma place. Je crois même qu'il l'a sollicitée.

— Avec quel personnel travaillez-vous, Monsieur le médecin-chef ?

— Un médecin-chef, un médecin indochinois, une infirmière de pansements. Pendant trois heures, le matin, 4 élèves sages-femmes, dont deux de première année et deux de deuxième. Quatre coolies à 12 p. par mois, un planton-concierge, une lingère française, un cuisinier annamite. Plus deux personnes pour assurer la propreté de l'établissement et une autre affectée à la buanderie. Voilà, au complet, le personnel de l'Institut

— Pouvez-vous nous indiquer, docteur, le travail exigé des élèves sages-femmes ?

— Les deux de 2^e année font les pansement auxquels celles de première ne comprennent absolument rien.

L'une de celles-ci est employée, à la porte d'entrée à distribuer à chaque consultant son numéro d'ordre, à isoler dans un box les suspects de maladies contagieuses. Elle veille aussi à ce que les mères fassent la toilette de leurs nourrissons. Sa camarade pèse et mesure les enfants. Elle y est souvent aidée par une dame de bonne volonté. Les

enfants sont présentés nus, propres, pesés, toisés, au médecin-chef, qui peut ainsi les examiner rapidement, aidé du médecin indochinois faisant office d'interprète

— Combien d'heures travaillez-vous, M. le médecin-chef ?

— Personnellement, je commence à 6 h. 30 et finis mon travail à 11 heures. Je le reprends à 14 h. 30 et termine ma journée à 19 h. 30, le plus souvent

Quelquefois, je quitte l'établissement plus tôt : à 18 h.30 ».

Comme nous lui faisons remarquer que c'était beaucoup pour un Européen :

— Bah ! répliqua-t-il. Demandez-le à M. Bui quang Chiêu. Il m'a surpris en train de porter une armoire tout seul !

— M. le médecin chef, pardonnez-nous d'abuser ainsi de vos instants, si précieux à vos malades. Mais nous sommes journaliste et nous voulons connaître la vérité, quitte à être importun. Vous donnez des conférences journalières, je crois, dans votre établissement ?

— Oui et non ! Une fois par semaine nous donnons des conférences. Mais personne n'y vient ! Une seule femme annamite y a assisté, une fois ! Je pourrais vous citer son nom.

— L'Institut de puériculture, à notre idée, doit avoir un but spécial mais non immédiat. Il s'agirait, je crois, d'habituer les sages-femmes annamites aux règles de l'hygiène moderne. Par conséquent, vous faites suivre un cours complet aux 4 élèves qui vous viennent tous les jours de la maternité de Cholon ?

— Bien sûr ! Sinon, à quoi servirait de les faire venir ici ?

— Maintenant, dites-moi, docteur, combien de temps il faut à peu près pour panser et nettoyer un enfant.

— Un bon quart d'heure.

— Alors, où prenez-vous le temps de placer votre leçon de puériculture, si deux élèves seulement sont employées à panser 45 à 70 enfants, si je ne me trompe ? Aidées de l'infirmière en titre, elles auraient donc 15 gosses chacune à soigner, au bas mot. Cela ferait 15 quarts d'heure. Or, elles ne travaillent que 3 heures ! Pourquoi, comme les professeurs de faculté en France, ne passez-vous pas avec vos élèves devant chaque malade en leur expliquant chaque cas ? Il est vrai que ce sont des Annamites. Peut-être ne comprenez-vous pas leur langue... ?

Une enquête

L'institut de puériculture de Cochinchine

Notre visite à l'établissement (suite)

par BERNARDONI

(*L'Écho annamite*, 6 décembre 1928)

Voyant M. le docteur Bourgin plus qu'embarrassé, pour le tirer de cette position, nous lui demandâmes à visiter l'établissement.

Nous constatâmes, à la porte d'entrée, qu'une jeune nourrice jouait le rôle de garde. Nous visitâmes les salles des mères, les lits des enfants, les cabinets des contagieuses, la salle de pansements, les cuisines, où l'on désinfectait les biberons. dans des marmites, et où nous trouvâmes une élève sage-femme en train de « pousser les fourneaux » ! — C'est pour cela qu'elle venait sans doute à la puériculture.

Nous pénétrâmes dans la salle de distribution des médicaments. Personne !.. Dans la salle des consultations, il y avait le médecin indochinois.

— Voilà ! nous dit M. Bourgin, vous en connaissez autant que moi. Si un client vient, je vais à mon bureau de consultation. La visite finie, je reviens. Que voulez-vous encore savoir ?

Nous demandâmes à assister à une consultation. On nous donna satisfaction. À notre stupéfaction, l'enfant était présenté au médecin tout habillé, et par son père ! D'élève sage-femme, point.

— Pouvez-vous nous dire comment se fait la distribution des médicaments?

— C'est... Enfin, je vais de la salle de consultation à la salle de pharmacie. Je suis bien obligé de surveiller, de distribuer moi-même, de peur de méprise, peut-être dangereuse.

Un infirmier se teint dans la pharmacie. Comme médicaments distribués, il n'y avait qu'une solution de pyramidon, de cryogénine à un centigramme pour une période de trois jours, à trois cuillerées par jour, avec du sirop de sucre.

Dans les salles des nourrices, le service était remarquable de saleté. Nous le fîmes observer au docteur Bourgin, lui demandant si on ne pouvait pas, après avoir lavé à grande eau ces nourrices, leur donner à chacune un *cai ao* et un *cai-quân* en toile blanche. La dépense eût été minime, et l'hygiène y eut gagné.

— Hélas! j'ai acheté, dit le docteur Bourgin, pour deux mille piastres d'effets. Savez-vous ce qu'ils sont devenus ?... Eh bien ! il n'y en a plus !

Aurait-il habillé ses nourrices en soie ??... De tout ceci, il résulte, pour le moins, une grande négligence de la part de la direction. Il est vrai que le manque de personnel se fait sentir réellement dans cet établissement. À qui la faute ? Pourquoi M. Bourgin reste-t-il dans cet établissement, lequel, d'après les règlements, devrait être occupé par une maîtresse sage-femme, dont les appartements devraient se trouver sur place même ?

Un médecin-chef est prévu aux statuts, mais seulement pour, une heure par jour, venir y exercer le contrôle et régler la marche de l'institut.

Pourquoi le docteur Bourgin ne fait-il qu'une fois par semaine. ou, pour mieux dire, ne fait-il pas de cours de puériculture à l'Institut créé tout exprès pour cela ? Est-ce incapacité professionnelle ? Ou bien ses occupations privées ne lui laissent-elles pas assez de temps pour s'occuper de ses fonctions officielles, pourtant assez bien rémunérées ? Nous allons essayer de le faire comprendre à nos lecteurs.

M. Bourgin, médecin-chef à l'Institut de puériculture de Saïgon, est, en même temps, médecin des écoles et médecin d'une plantation. En plus, il « consulte » chez lui, de 17 à 19 heures, sauf le samedi. Dans ces conditions, nous comprenons que l'Institut, les écoles, la plantation, et même ses clients personnels soient laissés dans un abandon presque complet.

Nous avons pu nous procurer quelques ordonnances signées du docteur Bourgin. Pour différents diagnostics, le traitement était le même. Pyramidon, cryogénine et sirop de sucre. Dans un seul cas, nous avons lu : diagnostic : dysenterie bacillaire ; traitement appliqué : Emétine Storvarsol.

Dans tout établissement où l'on soulage la douleur humaine, il doit y avoir une autoclave, à plus forte raison lorsque cet établissement est spécialement affecté aux enfants en bas âge, dont l'organisme délicat est un terrain tout préparé pour la réception des germes pathogènes.

Il est à peine concevable que l'Institut de puériculture de Cochinchine soit complètement dépourvu d'appareil moderne de désinfection. Pas l'ombre d'un autoclave ! Cette indigence, bien entendu, n'est imputable qu'à l'Administration seule de la Santé. Elle est inexcusable, d'autant plus que la Cochinchine est riche — c'est un lieu commun que nous énonçons — et que l'établissement est de date récente. Il n'y a donc aucune raison pour qu'il soit si mal partagé. Fondé à une époque où il devrait bénéficier des derniers perfectionnements de l'industrie, des découvertes les plus modernes de la science, il en est aux procédés rudimentaires de désinfection connus de nos grand-mères ! La désinfection, en conséquence, ne saurait qu'y être défectueuse au dam des malades en traitement et des personnes qui les soignent, dont le dévouement

— si dévouement il y a — est incapable de suppléer au double défaut de personnel et de matériel adéquat.

Dont acte...
Au sujet de l'Institut de puériculture
Une lettre de M. Bùì-quang-Chiêu

Nous recevons la lettre suivante, de M. Bùì-quang-Chiêu, vice-président du conseil colonial de Cochinchine, directeur de la *Tribune indochinoise*.

Saïgon, le 5 décembre 1928
À Monsieur le directeur de l'*Écho annamite*, rue d'Espagne à Saïgon

Monsieur et cher confrère,

Dans une interview parue dans l'*Écho annamite* en date du 4 décembre sur l'Institut de puériculture, j'ai lu cette phrase : « Bah ! répliqua-t-il (M. Bourgin). Demandez-le à M. Bùì-quang-Chiêu. Il m'a surpris en train de porter une armoire tout seul. »

J'ai le devoir de déclarer que c'est sans doute par erreur que le directeur de cet établissement a invoqué mon témoignage pour un fait auquel je n'ai pas assisté. Je n'ai jamais eu le temps, bien que le Dr. Bourgin ait eu l'amabilité de m'y convier, de visiter l'Institut qu'il dirige.

La confusion pourrait provenir de ce que mon père visita un jour l'Institut de Puériculture vers huit heures du matin, heure à laquelle il eut le plaisir de trouver le Dr. Bourgin qui lui fit les honneurs de la maison.

À part cet événement, je ne connais rien de cet Institut.

Veillez agréer, Monsieur et cher confrère, mes cordiales salutations.

Le directeur de la *T. I.*
BUI QUANG CHIEU.

Une enquête
L'institut de puériculture de Cochinchine
Notre visite à la maternité de Cholon
par BERNARDONI
(*L'Écho annamite*, 18 décembre 1928)

Nous prîmes congé du docteur Bourgin sous l'influence d'une impression plutôt pénible. Notre conscience était mise à rude épreuve. Nous étions acculé à ce dilemme : ou dénaturer la vérité ou être désagréable à des hommes de science auxquels nous eussions été si heureux de rendre hommage. Nous cherchions quelque échappatoire. Y avait-il moyen de trouver quelque motif de compliments au milieu de tant de motifs de critiques ?

C'est dans cette intention que nous nous rendîmes à la maternité de Cholon, où nous demandâmes à parler à M^{me} Huller, surveillante générale, dont il avait été question au conseil colonial de Cochinchine, lors de l'intervention du docteur Tràn-van-Dôn à laquelle nous devons l'idée de notre enquête.

Nous fumes accueilli, aimablement, par une jeune dame européenne, vive dans ses mouvements, d'un physique agréable, au regard franc. Elle nous apprit que M^{me} Huller était très affairée. Lorsque je lui eus exposé l'objet de ma visite : « Mais entrez donc dans mon bureau, dit elle ; je crois pouvoir satisfaire votre curiosité, pour avoir passé quelques jours à l'institut de puériculture. »

En guise de présentation, M^{me} Andréani nous remit sa carte, où son nom était suivi de sa qualité : sage-femme de 1^{re} classe, de la faculté de Montpellier, maîtresse sage-femme à la maternité de Cholon.

« Depuis quand, Madame, êtes-vous à la tête du service de la maternité de Cholon ?

— Depuis le 12 mars 1928.

— Pourriez-vous nous signaler quelques faits susceptibles d'intéresser nos lecteurs et concernant votre service, tels que natalité, mortalité, accouchements, etc., etc. ?

— Dans le courant d'octobre, nous avons eu 255 accouchements, chiffre record, jamais atteint depuis la fondation de l'établissement. »

M^{me} Andréani, comme on le voit par ses réponses, parle franchement, sans cette fausse modestie qui force le reporter à employer des ruses de juge d'instruction pour arriver à savoir la vérité.

— Croyez-vous, Madame, être pour quelque chose dans l'engouement de plus en plus prononcé des indigènes pour la maternité ?

— Oh ! non ! C'est la direction qui a donné cette impulsion. Tenez ! puisque vous vous occupez de puériculture, dites-vous bien que maternité et puériculture doivent se compléter l'une l'autre.

— Bien sûr, Madame : il est reconnu que les deux devraient marcher de pair.

— Eh ! bien ! monsieur, à la maternité de Cholon, nous avons un cours de puériculture, ce qui, je crois, est utile. Nous faisons traduire nos leçons en annamite par un médecin indochinois. Je vous assure que les élèves s'y intéressent.

— Ne croyez-vous pas, Madame, qu'il vaudrait mieux faire des cours de puériculture à la visite journalière, en faisant des démonstrations sur les malades mêmes, comme cela se pratique, pensons-nous, dans les hôpitaux de France ?

— Mais il n'y a pas moyen de faire autrement, Monsieur. À la fin du mois, je serai affectée à l'institut de la rue Chasseloup-Laubat. Je m'emploierai de toutes mes forces à cette œuvre.

— Vous avez passé quelque temps à l'Institut de puériculture de Saïgon. Pourriez-vous nous dire si les enfants amenés à la consultation du docteur Bourgin sont pesés et mesurés par une élève sage-femme, puis présentés nus et propres au médecin ?

M^{me} Andréani fait la moue. La question est indiscreète. Elle doit en savoir long. Ennuyée sans doute, elle nous répond, visiblement embarrassée :

— Je ne sais. Il faut le demander à M. Bourgin ; voulez-vous que je lui téléphone ?

— Inutile, Madame, et je vous remercie de votre obligeance. Mais j'ai vu, de mes yeux, que l'enfant était tout habillé, qu'il n'était ni toisé, ni pesé, ni lavé, ni nu. Il aurait 3 selles par jour, d'après le père. Croyez-vous qu'un docteur puisse se prononcer si vite sur un enfant de deux ans ? Ne trouvez-vous pas tout naturel qu'un enfant de cet âge aille trois fois par jour à la selle ?

— Il me semble, Monsieur, que vous vous y connaissez. Vous avez posé la question et l'avez résolue en même temps.

— Me permettriez-vous, Madame, d'interroger vos élèves, celles qui ont suivi les cours de puériculture du docteur Bourgin ? »

M^{me} Andréani demande si les élèves sont rentrées. « Non ! » lui fut-il répondu. Il était 11 heures 35.

— D'habitude, reprend notre interlocutrice, elles sont rentrées à onze heures ».

À midi moins dix, quatre jeunes filles entrent à l'hôpital, M^{me} Andréani les gronde avec sévérité, mais aussi avec bienveillance : « Pourquoi rentrez-vous si tard ? » La plus dégourdie déclara, après un long silence, qu'elles n'avaient pu partir avant le médecin-chef

« D'habitude, le docteur Bourgin quitte-t-il la puériculture si tard ?

— Non, Madame ; d'habitude, il s'en va avant dix heures. Aujourd'hui, il a beaucoup travaillé, parce que Monsieur est venu », ajoute-t-elle en nous désignant.

Il nous semble que l'une d'elles attisait le feu au moment de notre visite à l'institut. Elle explique : « Il n'y avait pas d'eau chaude pour laver les biberons. Le docteur m'a commandé d'en faire bouillir.

— Le docteur Bourgin visite-t-il d'habitude les enfants annamites ?

— Non, madame, il visite les Européens, quand il y en a. C'est le médecin auxiliaire qui visite les enfants annamites.

— Le docteur Bourgin vous fait-il des cours de puériculture tous les matins ?

— Non, Madame. Immédiatement à notre arrivée, nous faisons des pansements. Nous partons avant de les avoir tous faits. Certains jours, on ne voit même pas du tout le docteur Bourgin.

(à suivre)

Une enquête
L'institut de puériculture de Cochinchine
(Suite et fin)
(*L'Écho annamite*, 28 décembre 1928)

Après cette conversation d'un nouveau genre, en ce sens qu'au lieu de répondre à nos questions directement, les jeunes filles s'adressaient à M^{me} Andréani, nous prîmes congé. Cette dernière nous fit cette recommandation, au moment où nous la quittions :

— Écrivez dans les journaux que je tâcherai de faire créer une consultation prénatale, laquelle nous permettra de surveiller la mère et l'enfant, pour ainsi dire pas à pas, au cours de la grossesse.

N'ayant rien obtenu de M^{me} Andréani pour notre enquête, nous voulions essayer de tirer quelques éclaircissements du docteur Trân van Dôn.

Nous nous transportâmes à nouveau chez lui, 37, rue Filippini. Nous lui parlâmes dans les termes suivants, attendant de sa part une explosion de colère, au cours de laquelle nous aurions pu attraper au vol quelques mots inconsidérément jetés, pour faire avancer notre enquête :

— Votre confrère, le docteur Bourgin, prétend, et nous affirme, que vous avez postulé pour la place de directeur de l'Institut de puériculture auprès de la direction du service de Santé. Votre interpellation, de ce fait, perdrait de sa valeur, puisque réduite à une question de personnalités, sans intérêt pour le public.

Le docteur Trân van Dôn nous regarde fixement puis nous demande :

— Bourgin vous a dit cela ? C'est bien vrai ?

— Très vrai docteur. Il a même ajouté, comme je protestais en lui faisant observer qu'il me paraissait surprenant qu'avec la clientèle que vous avez, vous songiez sérieusement à la direction de l'Institut de puériculture : « Si ce n'est pas précisément pour lui, c'est pour quelqu'un de ses amis ! »

— Ah ! ban ! Je ne saurais croire que M. Bourgin vous ait tenu pareils propos. Quant à moi, Monsieur, je ne vous dirai rien de plus que ce que je vous ai dit. J'ai reçu des plaintes, en tant que conseiller colonial. Je suis intervenu. C'était mon droit et mon devoir. Surtout, n'attribuez pas à mes paroles une portée qui dépasse ma pensée. Je vous en prierai, s'il le faut. En ce qui concerne l'accusation que M. Bourgin a, dites-vous, porté contre moi, vous avez un moyen bien simple de contrôle. Allez voir le directeur du service de santé.

— C'est aussi mon intention, docteur. Je n'abuserai pas davantage de votre temps, si précieux pour les malades qui attendent vos lumières. »

Et nous revoilà dans la rue.

Nous nous rendîmes aux bureaux du service de santé. Le directeur absent, son adjoint nous reçut. Nous lui tînmes ce langage :

— Nous désirerions savoir si le docteur Trân van Dôn a jamais tenté des démarches en vue d'obtenir la direction de l'Institut de puériculture.

— Pas que je sache. Mais je croyais que c'était fini cette histoire, qu'il n'y a même aucun motif de scandale !

— Erreur ! M. le directeur. Cette affaire, d'après notre enquête, est encore plus scandaleuse qu'on ne le pensait ! Elle va rebondir certainement...

On nous apprend que, la veille, M. Bourgin avait, à la direction du service de santé, bien ri en compagnie du docteur Coulonière [*sic* : *Coulogner*]. Comme ce dernier se trouvait au conseil colonial réuni en séance de commission, nous courûmes au gouvernement où nous le trouvâmes effectivement. Interrogé par nous, au cours d'un entretien sur la puériculture, il nous affirma énergiquement : « M. Trân van Dôn n'a jamais postulé pour aucun emploi administratif, ayant assez de travail avec sa propre clientèle. De plus, il a répondu à une de mes circulaires, il y a six mois environ, dans laquelle je demandais à tous les médecins de la place, si, le cas échéant, je pouvais compter sur leur concours :

« Dans un cas de force majeure, j'accepterais d'être employé dans un hôpital indigène, ou dans une maternité ; mais mon concours serait bénévole ».

Néanmoins, M le directeur se révéla un ferme soutien du docteur Bourgin quand nous lui prouvions que le mal commis par celui-ci, par négligence, laisser-aller ou incapacité était plus grand que ne l'avait montré l'interpellation du docteur Dôn.

Comment ! M. le directeur, voilà un homme qui cumule les fonctions de directeur de l'Institut de puériculture, de médecin des écoles, de médecin de plantations et de médecin consultant, vous-même le reconnaissez. Il donne tous les jours des consultations chez lui, pendant deux heures. Il doit au moins une heure par jour à chacun des différents établissements scolaires de son ressort et 24 heures par semaine à la plantation qui l'emploie. Quel temps lui reste-t-il pour s'occuper de la puériculture ? Et vous trouvez que l'Institut donne pleine et entière satisfaction ? Nous nous permettons d'en douter !

Vous comparez l'Institut de puériculture aux polycliniques de Saïgon et de Tândinh. À notre humble avis, la comparaison ne tient pas. Ces divers services sont d'une utilité incontestable et incontestée. Ils n'ont pas été créés pour qu'on y case des camarades. Leur création était due à l'initiative privée, ce qui explique leur magnifique développement.

L'Institut de puériculture, lui, est de création administrative. Est-ce une raison pour laquelle on doit dire que tout est pour le mieux dans la meilleure des administrations possibles, pourvu qu'à la fin du mois, le personnel de la maison palpe la bonne galette du contribuable ? Il faudrait pourtant que cessent ces aberrations administratives. Il appartient à la direction de la Santé de prendre les mesures qui s'imposent.

Les médecins, même de valeur, ne manquent pas. Qu'on place donc à la tête de l'Institut un spécialiste qui n'ait pas à partager son temps entre quatre services différents, quitte à le rémunérer en conséquence.

Le docteur Coulognière [*sic* : *Coulogner*] nous assure que M. Bourgin ne touche que 50 p. par mois pour la visite des écoles.

C'est peu. Un officier de santé en demanderait davantage pour un tel travail, à moins que celui-ci n'exige, en pratique, aucun effort, auquel cas il nous reviendrait trop cher !

D'autre part, quels sont les titres et qualités du docteur Bourgin pour professer la puériculture ? Il n'en a aucun, et, en tout cas, il ne fait aucun cours à l'Institut, créé tout exprès pour cela. Il pourrait y être, avantageusement remplacé par un infirmier diplômé, lequel, pour des appointements moindres, fournirait un travail qui laisserait moins à désirer.

Nous pensons que nos suggestions seront suivies avant que nous ayons tiré toutes les conclusions que comporte l'état de choses que nous dénonçons. Dans le cas contraire, nous sommes décidé à mener jusqu'au bout notre campagne contre les parasites du budget et de la science.

Simple avertissement
Deux mots à M. Bourgin
Ne vous fâchez pas tant, docteur !
par A. B. BERNARDONI
(*L'Écho annamite* , 29 décembre 1928)

Ce soir-là, nous étions à l'Institut de puériculture, pour entendre une conférence de M. [Georges] Mignon. Nous y rencontrâmes M. Bourgin. Après la poignée de mains, il nous demanda quelles conclusions nous tirerions de notre enquête sur l'institut qu'il dirigeait. Mais c'est à ses chefs et non à nous qu'appartient le soin de tirer les conclusions de cette lamentable histoire.

Nous avons eu, nous, la curiosité de faire un supplément d'enquête. Voici ce qu'il en est résulté :

Depuis notre campagne, M. Bourgin est d'une humeur massacrate. Il rudoie son personnel plus que jamais.

Il est, paraît-il, un piètre administrateur (dans son service) doublé d'un méchant homme.

Attention, Docteur ! Si vous continuez de ce train, nous serons obligé de porter le fer rouge sur la plaie !

Croyez bien que si nous nous en tenons à la forme correcte, ce n'est pas expressément pour vous, mais pour le corps auquel vous appartenez, et dans lequel on ne trouve en général, que d'honnêtes gens, d'un dévouement sans bornes, puisqu'il peut aller jusqu'à la mort.

Nous vous l'avons dit déjà ; nous nous faisons le champion de la vérité et c'est tout.

Ne nous forcez pas à descendre aux mesquineries que nous laissons à d'autres, car, si nous mettons le nez dans des boîtes de lait et autres conserves, vous devinez ce que nous [quelques mots illisibles].

Dans l'administration
(*L'Écho annamite* , 22 juillet 1928)

L'article 1^{er} de l'arrêté du 20 février 1928 portant désignation des médecins chargés du Service médical de la 1^{re} section de la Ville de Saïgon est rapporté, pour compter du 15 juillet 1929, en ce qui concerne M. le docteur Bourgin, précédemment chargé du service médical de la Subdivision B de la 1^{re} section de la Ville de Saïgon.

Chronique de Saïgon
Une séance de cinéma privée à l'Institut de puériculture
(*L'Écho annamite* , 21 août 1929)

Hier soir, le comité de la Société médico-chirurgicale donnait une séance de cinéma privée à l'Institut de puériculture, rue Chasseloup-Laubat.

L'assistance, composée, en grande partie de membres du corps médical, comptait également plusieurs dames françaises et indigènes et quelques membres de la presse. On était réuni dans une petite salle, à l'étage, devant une toile qui servait d'écran.

La représentation commençait vers 9 heures. Deux films furent successivement projetés.

Le premier montrait comment il faut élever le nouveau-né. La maman de Margot, une fillette de treize ans environ, vient de mettre au monde un enfant. Comme bien l'on pense, toute la famille est heureuse. Margot surtout est enchantée de pouvoir soigner sa petite sœur, avec toute la science que sa maîtresse lui avait enseignée à l'école et au dispensaire.

Là voilà qui fait le lit de bébé, prépare les layettes, lave sa petite sœur, la frotte de glycérine, la poudre copieusement de talc et enroule linge sur linge son petit corps. Elle la pèse avant et après la tétée, la mesure, examine ses selles, trace la courbe des poids. Tout cela, elle le fait très bien encore qu'elle émerveille ses parents par ses connaissances étendues et fasse tressaillir plus d'une fois la servante Mabut, par sa phobie des microbes et l'usage de mots scientifiques, comme baromètre, des selles, cordon ombilical, colostrum, etc., etc.

La scène se déroulait appuyée de citations très intéressantes, signées des plus hautes personnalités du monde médical. On pouvait ainsi retenir que le sein et le lait d'une mère ne peuvent jamais se remplacer, que le lait de vache est celui dont la composition se rapproche le plus du lait humain, que l'usage de la tétine, soi-disant pour faciliter l'éclosion des dents, doit être proscrit, parce qu'il permet l'accès des microbes et de l'air dans l'estomac du bébé.

Le deuxième film nous montrait trois frères, atteints d'hérédosyphilis, qui réussirent à avoir, après de malheureux échecs, de nombreux et beaux enfants, grâce au traitement par le mercure, l'arsenic et le bismuth. On vit, avec horreur, les tréponèmes évoluer dans le sang et pénétrer du sein de la mère dans le corps de sa progéniture, et, avec étonnement, ces microbes tout à l'heure si remuants tomber drus sous le coup des injections.

On se sépara vers minuit, enchanté d'avoir assisté à une soirée utile et instructive.

Puisse ces enseignements par le cinéma être largement répandus dans la masse, pour la plus grand bien des populations, et nos jeunes sœurs des écoles aussi sages que Margot, pour devenir, plus tard, des mères admirables !

Dans l'administration
(*L'Écho annamite*, 31 août 1929)

Le docteur Bourgin, médecin de 2^e classe de l'Assistance, médecin chef de l'Institut de puériculture à Saïgon, est désigné pour procéder à la contre-visite médicale des candidats à l'obtention du permis de conduire des automobiles.

[Projection à l'Institut de puériculture]
(*Le Colon français républicain*, 21 septembre 1929)

En présence de MM. les docteurs Le Tonturier, directeur du service de santé ; Boez, directeur de l'Institut Pasteur ; Bourgin, directeur de l'Institut de puériculture ; de très nombreux représentants français et annamites du corps médical ; des délégués de l'Association des anciens combattants et des représentants de la presse, une séance de cinéma a été donnée dans la salle des conférences de l'Institut de Puériculture.

Deux films d'utilité sociale, projetés par un appareil double Pathé Aubert, obligeamment prêté pour la circonstance par la maison Pathé Orient, montrèrent : le

premier comment il faut élever les jeunes enfants ; le second, les dangers terribles que la syphilis, accidentelle ou héréditaire, fait courir à la société.

Nous n'entreprendrons pas de reproduire ici, avec l'affabulation qui les enveloppe, les leçons précieuses généreusement prodiguées. « La Future Maman » et « Les Trois Amis » passeront, il faut l'espérer, sur tous les écrans et dans toutes les écoles de la Cochinchine. Il ne faut pas craindre d'appeler les choses par leur nom. Il est indispensable que tout le monde sache que le pansement du nombril du nouveau-né doit être aseptisé préalablement, que la syphilis n'est pas une maladie honteuse et que la première chose qu'un homme doit faire quand il s'aperçoit qu'il est malade, est d'aller voir le médecin. Les voisins, les camarades, la pudeur bête et les idées de suicide passeront après.

Êtes-vous syphilitique ? Vous n'en savez rien. Le médecin seul vous renseignera exactement si vous lui expliquez franchement votre hérédité, vos derniers écarts.

Voulez-vous que votre enfant échappe aux fléaux qui font tant de ravages chez les nourrissons ? N'hésitez pas à demander conseil à votre médecin avant qu'il ne soit trop tard. Il vaut mieux prévenir que guérir.

De tels films ont besoin de publicité.

Concours de bébés annamites (*L'Écho annamite*, 1^{er} octobre 1929)

Le comité du concours de bébés, réservé aux enfants annamites d'un jour à vingt-quatre mois, dont les parents ont leur résidence à Saïgon ou dans les provinces de Cholon ou de Giadinh, a l'honneur de porter à la connaissance du public que le jury qui sera chargé d'examiner les jeunes concurrents le jour du concours comprendra quatre dames françaises et six dames annamites, qui ont bien voulu répondre aimablement à la demande qui leur en avait été faite.

Le comité adresse donc ses remerciements les plus sincères à MM^{mes} Béziat, Franceries, Berland et Montel ; ainsi qu'à MM^{mes} Lhu, femme du « doc phu » bien connu ; Trân van Dôn, femme du distingué docteur ; Luu van Lang, femme de l'ingénieur des Travaux publics ; Nuyên duc Nhuan, la très active directrice de la revue « Phu Nu Tan Van » ; Truong vinh Tong, femme du sympathique secrétaire du gouvernement ; et Alexis Lan ¹, femme de l'ingénieur de l'Usine électrique.

Répétons, pour que nul ne l'ignore, que les parents devront se munir d'une fiche spéciale, qui leur sera délivrée, gratuitement, chez les pharmaciens, fiche à présenter à la mairie de Saïgon ou de Cholon pour s'y faire délivrer, gratuitement encore, un certificat de naissance du ou des bébés présentés.

Ces fiches seront en dépôt dans toutes les pharmacies françaises de ces deux villes du 1^{er} au 10 octobre inclus.

Pour les enfants nés à Giadinh, l'acte de naissance sera délivré à la Polyclinique du chef-lieu.

Les parents sont priés de présenter les certificats de naissance, en même temps que les bébés, aux docteurs qui ont bien voulu accepter d'examiner les jeunes concurrents, afin de procéder à un classement préalable.

Voici les noms de ces dévoués praticiens, ainsi que les jours et les heures où ils recevront « gratuitement », les enfants :

¹ Alexis Thai-van-Lan (Alexis Lan) : né à Gialoc (Cochinchine), le 27 mars 1888. Père de sept enfants. Famille naturalisée française le 13 juillet 1930. Ingénieur des Arts et métiers et de l'Institut électrotechnique de Grenoble. Ingénieur à la Compagnie des eaux et électricité de l'Indochine. Administrateur de la Société annamite de crédit. Membre de la Société des études indochinoises.

À SAIGON

Dr Bourgin. Institut de puériculture. Samedi 12 et mercredi 16 octobre, de 8 à 11 et de 14 1/2 à 17 heures.

Dr Hérisson, 218, rue Mac-Mahon. Vendredi 11 et samedi 12 octobre, de 15 à 18 heures.

Dr Trân van Dôn, rue Filippini. Samedi 12 et mercredi 16 octobre, de 15 à 17 heures.

Dr Cao si Tan, 160, rue Mac-Mahon. Jeudi 10 et jeudi 17 octobre, de 9 à 10 heures.

Dr Nguyễn van Thinh, 89, rue de Verdun, Samedi 12 et mercredi 16 octobre, de 15 à 17 heures,

Dr Nguyễn van Tung, 73, rue Mac-Mahon. Samedi 12 et mercredi 16, de 15 à 17 heures.

Dr Nguyễn van Toi, 2, rue Pierre-Flandin. Samedi 12 et mercredi 16 octobre, de 8 à 9 et de 15 à 16 heures.

CHOLON

« M^{lle} le Dr Eliche, maternité, bd Drouhet. Samedi 12 et mercredi 16 octobre, de 15 à 17 heures.

GIADINH

Dr Biaille de Langibaudière, à l'hôpital. Vendredi 11 et samedi 12 octobre de 7 heures à 9 heures.

Le Comité fera connaître ultérieurement les prix qui seront décernés, ainsi que tous autres renseignements de nature à intéresser les mamans annamites.

Dans l'Administration
(*L'Écho annamite*, 24 mai 1930)

M. Huynh kem Bang, secrétaire-comptable de 1^{re} classe, en service à Soctrang. est mis à la disposition du directeur local de la Santé, pour remplir les fonctions de comptable à l'Institut de puériculture et à l'Institut prophylactique de M. Jourlin, démissionnaire.

Au secours de l'enfance en Cochinchine
Le comité de l'entraide maternelle
APPEL AUX BONNES VOLONTÉS
(*L'Écho annamite*, 28 juin 1930)

Malgré les efforts des pouvoirs publics et le dévouement de nos médecins, la mortalité infantile en Cochinchine atteint encore le chiffre effrayant de 55 pour cent ². [...]

Fondée, par l'initiative de quelques Françaises, à la fin de l'année dernière, l'Entraide maternelle s'est bornée, dans ses débuts, à venir en aide à l'Institut de puériculture, dont le personnel était numériquement insuffisant ; la société a pu, ainsi, faire un premier apprentissage des difficultés et des résultats qui l'attendaient. [...]

² Contre 8,3 % en France.

LA VIE INDOCHINOISE
Au Conseil colonial
(*Le Nouvelliste d'Indochine*, 19 novembre 1939)

[...] Les conseillers annamites demandent la construction d'un hôpital d'enfants dont la construction coûterait 6 à 700 mille piastres. Évidemment, ce chiffre imposant effraye sérieusement tous les conseillers, mais entre-temps, on pourrait peut être éduquer les mères qui ont la mauvaise habitude de retirer les pansements faits à leurs bambins.
